

L'Association "Energie Citoyenne Pays Porte de Gascogne" informe les habitants

Son but : développer les installations photovoltaïques pour se réapproprier la production d'énergie locale



L'Association "Energie Citoyenne Pays Porte de Gascogne" informe les habitants

Énergie renouvelable par des panneaux photovoltaïques

Samedi matin, dans le jardin fort agréable de la médiathèque, le collectif de citoyens "**Énergie Citoyenne Pays Porte de Gascogne**" (ECPPG) présentait le projet autour de l'installation de panneaux photovoltaïques. Au cours de la réunion, il précisait que le projet avait avancé, sur le plan promotionnel, avec une mise en œuvre d'un modèle de production d'énergie renouvelable. Ils vont notamment équiper 15 toitures publiques en panneaux photovoltaïques qui produiront 582 000 kW par an.

Qui est-elle ?

ECPPG , c'est un collectif de citoyens du Gers et d'ailleurs, dont le but est la réappropriation énergétique du territoire local par la réalisation d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de la région. Sa vision du système énergétique à venir est de couvrir la consommation électrique du territoire par une production intégralement basée sur les énergies **renouvelables produites sur le territoire, les installations étant réalisées par des installateurs locaux.**

Que fait-elle ?

Pour cela, des rencontres et rendez-vous sont organisés, comme c'est le cas aujourd'hui, afin de démarcher des citoyens et des collectivités.

Dans un premier temps, l'Association sensibilise les citoyens :

- sur la nécessité de surveiller d'abord leur consommation électrique et la réduire, le cas échéant, par des éco-gestes énergétiques quotidien.
- de choisir ensuite, pour leur production d'énergie personnelle, des systèmes vertueux en faveur de la planète, afin de lutter contre le changement climatique en favorisant les énergies renouvelables et plus particulièrement la production solaire.

Ce volet est dédié à proposer aux citoyens de mettre des installations solaires sur les toits de leur maison, pour l'autoconsommation – les citoyens intéressés investissent dans un toit photovoltaïque, et ainsi consomment leur propre électricité, avec la possibilité de revendre le surplus produit.

Dans un deuxième temps, l'Association sollicite les élus et les entreprises du territoire Pays Portes de Gascogne (tout le quart Est du département du Gers) afin qu'ils mettent à disposition leurs toitures, moyennant un loyer modeste. Lorsqu'elle a trouvé des candidats, la **SAS ECPPG**, créée spécialement pour pouvoir mettre en œuvre les installations, se charge des implantations sur les toits des collectivités ou des entreprises.

C'est la SAS qui investit, se charge des autorisations et de documents nécessaires à la réalisation des projets. Elle revend l'énergie produite et au fur et à mesure des réalisations, elle réinvestit immédiatement dans de nouveaux projets.

Le projet de la SAS, est d'équiper 15 toits en photovoltaïque sur le territoire concerné pour une puissance de 500 kW avec une surface de 3200 m². Quatre sont déjà en fonctionnement à ce jour – dont un à Saint-Clar sur la salle des fêtes – 3 sont en phase de lancement de travaux.

L'aboutissement du projet est prévu pour 2022 au plus tard.

Pour impliquer les habitants, les élus, les entreprises du Pays Portes de Gascogne, la **SAS ECPPG** propose l'achat d'actions (1 action = 50 €). Cela constitue une épargne locale, éthique et solidaire – citoyens, municipalités, entreprises peuvent acheter des actions et participent ainsi au développement des installations dans les villes et les campagnes.

Ce faisant, en devenant actionnaire, quel que soit le nombre d'actions détenues, l'actionnaire a un droit de vote dans toutes les décisions de la SAS, décisions participatives.

La Région Occitanie a retenu ce projet : chaque fois qu'une action est achetée par un citoyen, la Région verse la même somme à l'association avec un plafond de 100.000 €.

Contact :

Antoine Sanfin : 06 75 55 55 82

Martine Latour : 06 84 66 71 59

Mail : ecppg32@orange.fr



Un public attentif face aux intervenants Francis Cabrol, Martine Latour (au centre) et Christine Cazergues



Francis Cabrol présente un panneau photovoltaïque